

## RECRUTEMENT D'UN.E PROFESSEUR.E DE HARPE

Le CNSMD de Lyon organise un concours pour le recrutement d'un.e professeur.e de Harpe, à temps complet, 12 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Le.la professeur.e sera responsable d'une classe de Harpe (12 étudiant.es) au sein du pôle interprétation pour des étudiant.es recruté.es par voie de concours et dont les études se déroulent en 3 cycles supérieurs selon le principe du LMD. La mission est susceptible d'évoluer en fonction du projet de l'établissement.

Profil :

- Interprète de renommée internationale
- Grandes aptitudes pédagogiques
- Sens des relations humaines et du travail en équipe, sens de l'organisation et réactivité ;
- Maîtrise de l'usage des outils informatiques et numériques ;
- Maîtrise de l'anglais et capacité à dispenser son enseignement dans cette langue.

Les objectifs pédagogiques seront déclinés en fonction des référentiels suivants :

- Référentiel métier instrumentiste-chanteur.euse de l'annexe de l'arrêté du 1 février 2008 (DNSPM) : [RNCP37687](#)
- Référentiel de connaissances et compétences du diplôme de deuxième cycle valant grade master de musicien.ne interprète, parcours instrumentiste du CNSMD de Lyon : <https://cnsmd-lyon.fr/formations-musique/master-harpe/>

Le contenu de l'enseignement comporte :

- La conception du projet pédagogique et d'ouverture de la classe (programmes d'études, concerts, master-classes, invitations, séminaires, etc...) et l'organisation du travail des étudiant.es en coordination avec l'équipe pédagogique.
- Les cours hebdomadaires de Harpe en 1<sup>er</sup> cycle (DNSPM), en 2<sup>e</sup> cycle (master) et le suivi des étudiant.es de 3<sup>e</sup> cycle (doctorat ou artist diploma) permettant aux étudiant.es de préparer leur insertion professionnelle au meilleur niveau.
- Le contrôle continu des étudiant.es lors de chacun des semestres.
- La recherche de répertoire et la définition de tous les programmes des concours d'entrée et évaluations intermédiaires et finales.
- La répartition des étudiant.es dans les différentes séries de pratique collective ainsi que la préparation et le suivi de celles-ci
- Le suivi des projets artistiques et des projets de recherche des étudiant.es, notamment leur mémoire de master, en lien avec la direction de la recherche et les autres enseignant.es.
- La préparation des programmes de 'musique de chambre harpe' des étudiant.es de la classe
- L'accompagnement des étudiant.es dans les dispositifs de production propres au CNSMDL et avec ses partenaires.
- Le suivi des activités de la classe en transversalité avec les autres pôles, en lien avec les services de la communication, des productions pédagogiques, des relations internationales, de la régie, et les partenaires extérieurs.
- Le suivi pédagogique de chaque étudiant.e en lien avec le service des études et le responsable de pôle.
- La participation aux concours d'entrée, ainsi qu'aux évaluations intermédiaires et finales des étudiant.es de la classe de Harpe.
- La contribution au projet de l'établissement. La participation aux réflexions de l'établissement sur l'évolution de ses missions et sa vision de l'artiste dans la société.



- La connaissance des évolutions pédagogiques et institutionnelles, et la participation active à celles-ci dans les groupes de réflexion du CNSMDL.

L'ensemble de ces activités se déroule en étroite concertation avec le responsable du pôle Interprétation, ainsi que ses responsables délégué.es, l'équipe pédagogique du département musique et la direction.

**Admissibilité :** La commission de recrutement procèdera à une sélection sur dossier constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé.

**Date limite d'envoi des dossiers de candidature :**

**Dimanche 24 novembre 2024 à :** [recrutement.enseignant@cnsmd-lyon.fr](mailto:recrutement.enseignant@cnsmd-lyon.fr)

**Admission :**

Rédaction par le.la candidat.e d'une note d'environ quatre pages synthétisant son projet pédagogique en relation avec le projet d'établissement du CNSMDL et les compétences attendues décrites par les référentiels d'activités et de compétences des DNSPM et Master : **Date limite d'envoi de la note : Dimanche 5 janvier 2025**

**Concours : Mardi 21 et mercredi 22 janvier 2025**

- Épreuve pédagogique : Un cours à donner à des étudiant.es de niveaux différents dans la discipline, d'une durée de 45 minutes maximum. Ce cours portera sur des œuvres de styles et répertoires variés.
- Un entretien avec le jury de 15 minutes environ

Renseignements complémentaires : [recrutement.enseignant@cnsmd-lyon.fr](mailto:recrutement.enseignant@cnsmd-lyon.fr)